



APPEL À COTISATIONS 2020 de l'AREC Nouvelle-Aquitaine

L'association AREC Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, fonde ses missions sur l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique, économie circulaire et lutte contre les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. L'Agence a été créée par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, ses deux principaux partenaires financiers.

Pourquoi adhérer à l'AREC Nouvelle-Aquitaine ?

En plus des informations publiées régulièrement sur le site Internet de l'AREC www.arec-nouvelleaquitaine.com, les membres adhérents bénéficient d'une information privilégiée :



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ SUR LES DONNÉES ET OUTILS
pour bénéficier de travaux spécifiques, données actualisées et/ou outils développés par l'Agence. Cette assistance de visu, par courriel ou par téléphone correspond à une journée d'intervention cumulée par an par membre cotisant.



LETTRE AUX MEMBRES
Pour être informé des travaux en cours, outils développés ou à développer ainsi que des données dont dispose l'AREC.

Le produit des cotisations permet également à l'Agence de développer des outils d'information innovants, en ligne, libres d'accès :



SITE DE DATA-VISUALISATION
Lieu de partage de toutes les informations relatives à nos thématiques, le site de data-visualisation met à disposition des données en ligne sous des formats variés (graphes, cartographies, schémas) qui peuvent être téléchargées ou récupérées.
<http://energie.arec-nouvelleaquitaine.com> et <http://dechets.arec-nouvelleaquitaine.com>

Que va faire l'Agence en 2020 ?

En 2020, l'AREC va mettre l'accent sur :

- La mise à disposition d'outils de pilotage de la transition énergétique aux échelles régionale (plans et schémas régionaux, NEOTERRA) et territoriale : tableaux de bord, indicateurs de suivi, outils de visualisation, projections, données socio-économiques...
- L'observation des ressources, flux de matières et du stockage de carbone
- L'organisation de webinaires pour présenter les résultats de nos travaux ;
- La poursuite de la mise à disposition de données en ligne avec le site de data-visualisation et la diffusion de données territoriales dans l'outil Terristory® ;
- ... et toujours l'accompagnement de nos partenaires « autour de la donnée » !

Rejoignez l'AREC en nous retournant le bulletin de demande d'adhésion complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'AREC, adressé 60 rue Jean Jaurès, CS 94052, 86011 POITIERS, ou par virement vers le compte AREC du Crédit Coopératif : IBAN n° FR76 4255 9000 4241 0200 2466 197.